

Symposium "Human Rights in the Digital Sphere"



Le 18 octobre, nous avons co-organisé, avec la Cour Européenne des Droits de l'Homme, la Direction générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit du Conseil de l'Europe, le Consulat Général des Etats-Unis à Strasbourg et la Institut International des Droits de l'Homme - Fondation René Cassin, un colloque sur "les Droits de l'Homme dans la sphère numérique".

16 experts de toute l'Europe ainsi que du Japon et des États-Unis, auxquels se sont ajoutés onze juges de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, se sont réunis pour débattre de questions relatives aux droits de l'Homme et à la technologie numérique. Le format hybride a permis à 500 auditeurs de plus de 70 pays différents de participer virtuellement à la discussion.

Le colloque était divisé en trois parties : Panel 1 : "Liberté d'expression vs modération du contenu", Panel 2 : "Droits de l'homme et systèmes d'intelligence artificielle (IA)", Panel 3 : "La cyber-vulnérabilité dans notre vie quotidienne". Chaque session a débuté par des présentations introductives expertes sur les sujets traités, suivies d'une table ronde animée. L'ensemble des intervenants a souligné l'importance des principes fondamentaux, à savoir les droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit, tandis que la variété de leurs approches pour aborder ces questions a montré à quel point l'équilibre est délicat entre les droits de l'Homme et ces nouvelles technologies.

Le Japon ne cessera de coopérer avec le Conseil de l'Europe et ses États membres dans le partage de nos valeurs fondamentales.

L'enregistrement est disponible ici : <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/human-rights-in-digital-sphere>